

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  
TENUE LE 8 MARS 2016, À 18 H, AU CAMPUS DE ROUYN-NORANDA**

**Présents**

Éric Aubin, directeur des études	Vincent Guimont
Jérôme Bastien	Klaude Hallé
Serge Bastien	Marcel H. Jolicoeur, président
Patrick Bédard	Jean-François Lacroix
Yves Bédard	Béatriz Mediavilla
Claude Bélanger	Denis Moffet (arrivé à 18 h 30)
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Josée Plouffe (par conférence téléphonique)
Sylvain Blais, directeur général	Samuel Prince-Drouin
Isabelle Breton	

**Absents**

Denis Audet	Johanne Morel
Joanne Boissonneault	André Rouleau
Frédérique Godefroid	

**Observateurs**

Pascale Gagné, agente de soutien administratif  
Diane Landriault, secrétaire générale  
Kathleen Longpré, directrice des ressources humaines

**Invités**

Jovette Godbout, enseignante en Technologie minérale  
Marc Legault, enseignant et coordonnateur du programme Technologie minérale  
Louis Perreault, directeur des services administratifs  
Caroline Rioux, directrice adjointe des études, développement pédagogique

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

**2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE**

Il n'y a pas d'intervention de l'assistance.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Isabelle Breton, appuyée par Patrick Bédard, il est unanimement résolu ***d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.***

**PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 19 JANVIER 2016**

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Claude Bélanger, il est unanimement résolu ***que soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 19 janvier 2016.*** (Tableau des suivis – voir Annexe A)

**PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**5.1 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 19 JANVIER ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2016**

La secrétaire générale dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 19 janvier 2016 et le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 10 février 2016.

**PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS**

**6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS**

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

**7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION****7.1. STATISTIQUES SUR LES INSCRIPTIONS, H16**

Le directeur des études, Éric Aubin présente le tableau sur les statistiques d'inscription de la session de l'hiver 2016. La tendance se maintient et les demandes d'inscription sont toujours à la baisse. Cette décroissance, attribuable notamment à la baisse démographique, se fait sentir dans les cégeps situés dans les régions ressources. D'autres facteurs l'expliquent, comme par exemple, les étudiants qui obtiennent leur diplôme en décembre et ceux qui ne reviennent pas à la session d'hiver. La Direction des études entend évaluer la situation et les moyens à mettre en place pour favoriser la rétention des étudiants de première année. Déjà, des activités de relance sont réalisées auprès des personnes qui quittent, afin de vérifier les raisons de leur abandon ou départ.

*Denis Moffet intègre la réunion à ce point de l'ordre du jour. Il est 18 h 30.*

**7.2. DEMANDES D'ADMISSION AU 1ER TOUR, A16**

Le directeur des études présente les statistiques sur les demandes d'admission pour le premier tour de l'automne 2016. On enregistre une baisse par rapport aux demandes d'admission de l'automne 2016. Cela s'explique en partie par la baisse démographique. Malgré ce facteur, certains points positifs ressortent comme la hausse des demandes d'admission au premier tour dans le programme de Technologie d'analyses biomédicales pour ne nommer que celui-ci. Le nombre de demandes d'admission au premier tour est passé de 7 en 2015 à 13 en 2016. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le programme qui en est à sa deuxième année d'expérimentation.

Le directeur des études poursuit et explique l'incidence de la baisse d'étudiants sur deux parties importantes du financement du collège, soit celle de la masse salariale enseignante ainsi que celle du budget de fonctionnement. Il termine en informant les membres que les comités de programmes, les enseignants et les départements seront consultés pour valider quelques options pour maintenir la carte de programmes. Le téléenseignement pourrait être une option. Le représentant de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Patrick Bédard, mentionne que 52% des étudiants de l'UQAT suivent des cours à distance.

**7.3. AUTORISATION POUR LE PROJET AUTOCHTONE DES -10**

Le directeur des études informe les membres du conseil d'administration que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a accepté de soutenir le projet Obakwadan pour une période expérimentale de trois années. Ce projet vise à favoriser la transition secondaire-collégial d'élèves des Premières Nations qui ont au plus, 10 unités manquantes pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Notons que ce même projet, mais sous la forme de DES -6, a connu du succès au cours des dernières années au campus de Val-d'Or.

**7.4. ENCADREMENT INSTITUTION KIUNA**

Le directeur général fait un bref retour sur les raisons ayant mené à la création de l'Institution Kiuna en 2011 et du modèle d'encadrement actuel. En ce sens, le mandat provisoire de 5 ans qui avait été confié au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'au Collège Dawson est maintenant terminé et le rapport d'évaluation des activités sera déposé au ministère au cours des prochains jours. Par ce rapport, les parties font état des retombées positives du projet, recommandent une extension du mandat pour une période additionnelle de trois ans et recommandent le statut permanent de l'établissement.

**7.5. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC**

Le directeur général informe les membres du conseil d'administration que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue sera cité au rapport du Vérificateur général du Québec. Il en explique les raisons, qui sont d'ordre comptables. Cette information est confidentielle jusqu'au dépôt du rapport du Vérificateur général.

**7.6. COLLATION DES GRADES**

La Collation des grades aura lieu le 7 mai 2016, de 14h à 16h à Rouyn-Noranda. Entre 350 et 400 finissants sont attendus à cette activité et les membres du conseil d'administration sont invités à y participer. Une lettre d'invitation officielle sera transmise vers la fin mars confirmant tous les détails de cette activité.

**8. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION**

**8.1. MODIFICATIONS AU PROGRAMME DE TECHNOLOGIE MINÉRALE**

Éric Aubin, directeur des études, Caroline Rioux, directrice adjointe des études, développement pédagogique, Marc Legault, enseignant et coordonnateur du programme Technologie minérale, et Jovette Godbout, enseignante en Technologie minérale, présentent les modifications suggérées au programme.

CONSIDÉRANT QUE le programme a été actualisé pour le rendre plus complet, pertinent et cohérent;

CONSIDÉRANT QUE les modifications favorisent la réussite des étudiants, notamment par une séquence d'apprentissages plus cohérente;

CA-2946

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 237-CdE-04);

Il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Yves Bédard, et unanimement résolu, ***d'adopter les modifications du programme de Technologie minérale telles que présentées.***

**8.2. CHANGEMENT DE NOM, OPTION LETTRES DU PROGRAMME ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION**

Caroline Rioux, directrice adjointe des études, développement pédagogique, présente la demande de changement de nom de l'option « Lettres » du programme Arts, lettres et communication.

CA-2947

CONSIDÉRANT QUE l'option actuellement nommée « Lettres » au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue correspond à l'option « Littérature » du programme ministériel Arts, lettres et communication;

CONSIDÉRANT QUE le nom utilisé localement pour les options du programme est au choix du collège;

CONSIDÉRANT QUE le département de *français, langue d'enseignement et littérature* et le comité de programme d'*Arts, lettres et communication* ont demandé officiellement que le nom utilisé localement pour cette option devienne option « Littérature »;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 237-CdE-03);

Il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Vincent Guimont, et unanimement résolu, ***que l'option « Lettres » du programme Arts, lettres et communication change de nom et devienne option « Littérature ».***

**8.3. BUDGET DU FONDS DES INVESTISSEMENTS 2016-2017**

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, présente le budget du fonds des investissements 2016-2017.

CA-2948

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et de vérification ayant préalablement analysé en détail le présent budget et obtenu les réponses satisfaisantes aux différents choix effectués par la direction;

Il est proposé par Marie-Luce Bergeron, appuyée par Klaude Hallé, et unanimement résolu, ***d'adopter le budget du fonds des investissements 2016-2017 pour mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB) s'élevant à 1 387 672 \$ ainsi que celui de réfection, transformation et allocations particulières pour un total de 3 049 325 \$.***

**8.4. OCTROI DU CONTRAT D'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Le directeur général, Sylvain Blais, donne les informations conduisant à l'octroi du contrat d'auditeur indépendant.

CA-2949

CONSIDÉRANT l'appel d'offres R2016-01-11 publié sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) par le collège afin de déterminer le prochain auditeur indépendant;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres qui a été lancé était basé sur le rapport qualité/prix;

CONSIDÉRANT QU'un seul dossier de candidature a été reçu;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse de la qualité du dossier de candidature a obtenu la note de 88,5 %, laquelle est suffisante pour se qualifier;

CONSIDÉRANT la satisfaction envers les services rendus par ce cabinet par les années passées;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et de vérification à l'effet d'octroyer au cabinet Deloitte S.E.N.C.R.L./s.l.r. un contrat d'un an au montant de 30 000 \$ pour l'exercice financier 2015-2016;

Il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par Isabelle Breton, et unanimement résolu, **d'octroyer au cabinet Deloitte S.E.N.C.R.L./s.l.r. un contrat d'un an au montant de 30 000 \$ pour l'exercice financier 2015-2016. Le présent contrat est renouvelable annuellement pour un maximum de 5 ans, pour une valeur totale de 156 150 \$. Les montants excluent les taxes de vente applicables.**

#### **8.5. INSTITUTION KIUNA : CODE DE CONDUITE DES ÉTUDIANTS**

Le directeur des études, Éric Aubin, présente le code de conduite des étudiants de l'Institution Kiuna.

**CA-2950**

CONSIDÉRANT QUE les étudiants inscrits dans un programme francophone à l'Institution Kiuna relèvent du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE l'Institution Kiuna ne dispose actuellement pas d'un code de conduite des étudiants;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de code de conduite reprend en grande partie les éléments du document du même nom en vigueur au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, avec les transpositions requises pour tenir compte des spécificités de l'Institution Kiuna;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 237-CdE-07);

Il est proposé par Yves Bédard, appuyé par Marie-Luce Bergeron, et unanimement résolu, **d'adopter le code de conduite des étudiants de l'Institution Kiuna en y modifiant toutefois les éléments suivants :**

- **le nom « comité judiciaire » pour « comité d'appel » ;**
- **La note de bas de page à la page 3 : La forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.**

#### **8.6. INSTITUTION KIUNA : AVIS DE MOTION – POLITIQUE DE GESTION DES GRIEFS PÉDAGOGIQUES PROVENANT DES ENSEIGNANTS**

Le directeur des études, Éric Aubin donne avis de motion qu'un projet de *Politique institutionnelle de gestion des griefs pédagogiques provenant des enseignants* sera soumis pour adoption à l'occasion de la prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration. L'Institution Kiuna ne dispose actuellement pas d'une politique de gestion des griefs pédagogiques provenant des enseignants. Ce projet de politique reprend en grande partie les éléments de la politique du même nom en vigueur au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, avec les transpositions requises pour tenir compte des spécificités de l'Institution Kiuna.

#### **8.7. INSTITUTION KIUNA : CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017**

Le directeur des études présente le projet de calendrier 2016-2017 de l'Institution Kiuna. La Commission des études a donné un avis favorable au projet de calendrier scolaire (résolution 237-CdE-05).

**CA-2951**

Il est proposé par Jean-François Lacroix, appuyé par Marie-Luce Bergeron, et unanimement résolu, **d'adopter le calendrier scolaire 2016-2017 de l'Institution Kiuna en y apportant les corrections soulevées par le directeur des études à l'effet de déplacer au 14 février 2017, la date limite pour l'annulation d'une inscription à un cours qui apparaît actuellement au 13 février 2017, et de déplacer au 15 février 2017, le recensement de la fréquentation scolaire.**

#### **8.8. PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2011-2016**

La secrétaire générale informe les membres qu'une réflexion a été amorcée en vue de reconduire l'actuel plan stratégique de développement pour une période de 3 ans.

**CA-2952**

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel stipule : « Le conseil de chaque collège établit, en tenant compte de la situation du collège et des orientations du plan stratégique établi par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, un plan stratégique couvrant une période de plusieurs années. Ce plan comporte l'ensemble des objectifs et des moyens qu'il entend mettre en œuvre pour réaliser la mission du collège. Il intègre un plan de réussite, lequel constitue une planification particulière en vue de l'amélioration de la réussite des étudiants. Le plan stratégique est révisé annuellement et le cas échéant, il est actualisé »;

CONSIDÉRANT QUE les enjeux et orientations du plan stratégique de développement 2011-2016 sont toujours d'actualité et au cœur de la mission du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles actions peuvent être identifiées en lien avec les orientations, ceci en vue d'augmenter le taux de rétention et de diplomation des étudiants inscrits au collège;

CONSIDÉRANT QU'une révision de certains objectifs, moyens et indicateurs est en cours, laquelle fera l'objet d'une consultation auprès du comité de suivi du plan stratégique de développement;

CONSIDÉRANT QUE le degré de réalisation général des indicateurs du tableau de bord se situe à plus de 70 %;

CONSIDÉRANT QUE l'effort budgétaire de 3,4 M\$, demandé au cours des cinq dernières années, a eu une influence sur certains objectifs qui n'ont pu être atteints, et d'autres qui ont dû être abandonnés;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'un nouveau plan demanderait un investissement important à tous points de vue;

CONSIDÉRANT QUE le plan actuel est connu et pertinent;

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi du plan stratégique de développement a donné un avis favorable à la recommandation de la reconduction du plan à sa rencontre du 24 février 2016;

Il est proposé par Serge Bastien, appuyé par Patrick Bédard et unanimement résolu :

- ***De reconduire le plan stratégique de développement 2011-2016 pour les trois prochaines années, soit pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.***
- ***D'évaluer et d'actualiser, au plus tard en janvier 2017, les objectifs, moyens et indicateurs.***
- ***De réviser et actualiser le plan sur une base annuelle, tel que prévu à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.***
- ***D'entreprendre les travaux menant à la production d'un nouveau plan stratégique de développement à compter de janvier 2019.***

Monsieur Serge Bastien manifeste son intérêt à faire partie du comité de suivi du plan stratégique de développement.

Tenant compte du fait que le poste vacant actuel est réservé à une personne issue des membres du personnel et que ce poste sera comblé par élection au conseil d'administration du 3 mai ou du 21 juin 2016, le directeur général reçoit bien l'intérêt de monsieur Bastien.

#### **8.9. SUSPENSION DE L'INSCRIPTION À L'OPTION « LITTÉRATURE » DU PROGRAMME ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION - COHORTE A16**

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, l'enseignante de cinéma Béatriz Mediavilla s'exprime sur le sujet et se retire des délibérations. Il est 21h10.

**CA-2953**

CONSIDÉRANT les trois demandes d'admission au 1<sup>er</sup> tour pour la session d'automne 2016 pour l'option 500.AH – « Littérature » du programme Arts, lettres et communication;

CONSIDÉRANT QUE le 25 mars 2014 ainsi que le 17 mars 2015, par résolution, le conseil d'administration avait décidé de suspendre l'inscription à cette même option avec quatre demandes d'admission;

Il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Marie-Luce Bergeron, et unanimement résolu ***de suspendre l'inscription de l'option 500.AH – « Littérature » du programme Arts, lettres et communication de la cohorte de l'automne 2016 s'il y a moins de 7 étudiants en première session du programme, dont l'inscription est confirmée au 20 septembre 2016, et qui avaient fait une demande d'admission dans l'option « Littérature ».***

*La période de délibérations ayant eu lieu, Béatriz Mediavilla réintègre la réunion. Il est 21h20.*

#### **8.10. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF**

Le directeur général, Sylvain Blais, présente le contexte entourant le projet de construction d'un complexe sportif. Il précise que le budget d'immobilisations dispose d'une somme de 2M\$, réservée pour la restauration et la réparation de la piscine laquelle somme pourrait être disponible pour le complexe sportif, sans toutefois qu'il y ait engagement.

CA-2954

CONSIDÉRANT les négociations en cours depuis 2010 avec les trois autres partenaires que sont l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), la Ville de Rouyn-Noranda et la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (CSRN) en vue de construire un nouveau complexe sportif en annexe des installations sportives actuelles du Cégep, au campus de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT QUE cette localisation stratégique fait consensus au sein des partenaires;

CONSIDÉRANT le déficit d'infrastructures sportives sur le territoire de Rouyn-Noranda;

CONSIDÉRANT QU'un tel complexe constitue un facteur d'attraction et de rétention pour les étudiants, leurs parents et le personnel;

CONSIDÉRANT le montant déjà réservé depuis quelques années à l'intérieur du budget d'immobilisations pour la restauration et la réparation de la piscine, montant s'élevant actuellement à 2 000 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation totale du projet s'élève à ce jour à 37 000 000 \$;

CONSIDÉRANT l'intérêt du Cégep à soutenir le développement régional et ainsi participer au développement d'infrastructures sportives;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Bédard, appuyé par Isabelle Breton, et unanimement résolu ***d'appuyer la Ville de Rouyn-Noranda, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, à titre de partenaires dans la recherche de financement auprès de la communauté et pour l'obtention de subventions à la construction et au fonctionnement d'un complexe sportif à Rouyn-Noranda.***

## PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

### 9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

## ÉMISSION DE DIPLÔMES

### 10. ÉMISSION DE DIPLÔMES

#### 10.1. ÉMISSION DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-2955

Sur une proposition de Yves Bédard, appuyée par Béatriz Mediavilla, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu ***de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 1)***

#### 10.2. ÉMISSION D'ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-2956

Sur une proposition de Marie-Luce Bergeron, appuyée par Klaude Hallé, il est unanimement résolu ***d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 2)***

## DOSSIERS À HUIS CLOS

### 11. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

## AFFAIRES DIVERSES

### 12. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h 37 sur une proposition de Serge Bastien.

Président,

Secrétaire générale,

Marcel H. Jolicoeur

Diane Landriault